

L'ENTREPRISE ET SON ORGANISATION

I- Généralité :

L'entreprise d'une manière générale est une **organisation**, un ensemble dont les parties sont **interdépendantes**, et dont l'organisation peut entraîner un changement dans l'organisation sociale.

Les interrogations des sciences sociales sur l'entreprise la présente comme une **collectivité**, un ensemble de moyens techniques, économiques et humains.

II- Organisation :

Une entreprise qu'elle soit industrielle ou une administration comporte toujours **deux aspects** essentiels : une **organisation formelle** et une **organisation informelle**.

1- Organisation formelle :

Elle est l'ensemble des **interactions** prescrites pour mieux assurer la collaboration indispensable à l'accomplissement des buts économiques de l'entreprise. Il s'agit là d'un **organigramme** comportant les **consignes**, les **règlements**. Il peut être rigide, définissant de manière détaillée la tâche de chaque agent. Chaque agent peut son rôle en fonction de sa **personnalité** et de ses **compétences**.

2- organisation informelle :

Elle correspond aux **relations interpersonnelles** de faits existant entre les membres de l'entreprise et dont l'organisation formelle ne rend pas compte. Il s'agit des relations de **confiance**, d'**affectivité**, etc., propres aux relations humaines dans les différents groupes de l'entreprise.